




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2021-643**

**Séance publique du**

**11 juin 2021**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210611- lmc1195828-DE-1-1
Date de signature : 15/06/2021
Date de réception : mardi 15 juin 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : DÉVELOPPEMENT DURABLE - AMÉNAGEMENTS ET PRÉSERVATION DES BERGES DE LA TORSE - APPROBATION DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A L'APPEL A PROJETS EN FAVEUR DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE-CORSE**

Le 11 juin 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 04/06/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAoui, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Laure SCANDOLERA, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Dominique AUGÉY à Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Jean-Louis VINCENT, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL à Monsieur Michael ZAZOUN, Monsieur Philippe KLEIN à Monsieur Alain PARRA, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Josy PIGNATEL à Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Eric CHEVALIER.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Françoise TERME.  
Secrétaire : Kayané BIANCO

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES  
SERVICES  
Direction Développement Durable et  
Stratégies

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 JUIN 2021

-----

**Nomenclature : 8.8**  
Environnement

**RAPPORTEUR** : Madame Maryse JOISSAINS MASINI  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique : 03-PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

**OBJET** : DÉVELOPPEMENT DURABLE - AMÉNAGEMENTS ET PRÉSERVATION DES BERGES DE LA TORSE - APPROBATION DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A L'APPEL A PROJETS EN FAVEUR DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE-CORSE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de son 11<sup>ème</sup> programme (2019-2024), l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, a publié un appel à projet en faveur de l'Eau et la Biodiversité visant à encourager et co-financer jusqu'à une hauteur de 70% les projets d'études préalables et de travaux de restauration écologique en lien avec les milieux aquatiques.

La Ville a, en parallèle, démarré la mise en œuvre d'un projet de Parc Naturel Urbain (PNU), visant à mailler les parcs et espaces verts de l'Est et du Sud de sa première couronne urbaine. Ce PNU répond à des enjeux de végétalisation et de déplacements piétons et cyclistes facilités.

Or, situé, pour moitié de sa superficie, sur les abords du ruisseau de la Torse et de ses affluents la Torse des Pinchinats et la Torse du Baret, sur une zone classée en trame bleue et à l'interface des grands espaces naturels emblématiques que sont le plateau de Bibemus et la Sainte-Victoire, cet espace comporte des enjeux majeurs de continuités écologiques, au sens de la trame turquoise, terminologie utilisée par l'Agence de l'Eau, sur les zones à enjeux entre espaces aquatiques et milieux environnants.

Située dans un contexte combiné de « points chaud » climatique et « point chaud » de biodiversité, la Ville d'Aix en Provence souhaite, dans le cadre de son Plan Local de

Développement Durable (labellisé par l'Agence Régionale Pour l'Environnement – Agence Régionale de Biodiversité en décembre 2019), conduire dès l'automne 2021 une série de travaux d'aménagements le long des berges de la Torse. Ce ruisseau, affluent de l'Arc et prenant sa source dans le Vallon des Pinchinats et la commune voisine de Saint-Marc Jaumegarde, présente en effet une vulnérabilité géomorphologique et des problématiques de pollutions d'origine agricole et urbaine.

Les premiers travaux prévus visent à canaliser le public sur des espaces de circulations piétonnes et cyclables dédiés, végétaliser et réhabiliter par « génie écologique » des berges dans les zones érodées ou trop fortement sollicitées. L'objectif est également de poursuivre en parallèle une réflexion globale à l'échelle du bassin-versant afin de mieux prendre en compte les enjeux écologiques et les corridors de biodiversité et de solliciter à l'avancement des financements complémentaires et subventionnements spécifiques dans cet objectif, afin que les projets envisagés prennent en compte de façon renforcée ces enjeux.

Compte tenu de ces éléments, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe d'un dépôt de candidature de la Ville en réponse à l'appel à projets « en faveur de l'Eau et de la Biodiversité » de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et à solliciter tout autre organisme susceptible d'accompagner financièrement ce type de programme ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à solliciter le concours financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre de l'Appel à Projet « Eau et Biodiversité » ou tout autre organisme accompagnant ce type de projets et à signer tous documents afférents.
- **DIRE** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale fera recette des sommes correspondantes.

DL.2021-643 - DÉVELOPPEMENT DURABLE - AMÉNAGEMENTS ET PRÉSERVATION DES BERGES DE LA TORSE - APPROBATION DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE A L'APPEL A PROJETS EN FAVEUR DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ AUPRÈS DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE-MEDITERRANEE-CORSE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

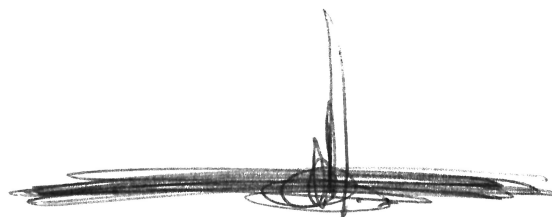
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 15/06/2021  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»